

# Bordereau de signature

## DEC2018\_0119



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	21/06/2018	 Visa
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	21/06/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-06-21)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

## DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

### SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF : CN/RE

DEC2018\_ 0119

### DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF AU REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE, DES PORTES DE RECOUPEMENT À FERMETURE AUTOMATIQUE ET DES PORTES DES SAS, SUR LE GROUPE SCOLAIRE DES TILLEULS DE NOISIEL - LOTS 1 ET 2.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment les articles 4, 32 et 42-2°, le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 12, 27 et 34-I-1° a), ainsi que le Décret n°2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération N°DEL2017\_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

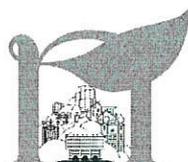
**VU** le dossier de consultation des entreprises, portant sur la procédure adaptée n°08/18/BAT relatif au marché public de travaux de remplacement de l'équipement d'alarme incendie, des portes de recoupeMENT à fermeture automatique, et des portes des SAS sur le Groupe Scolaire des Tilleuls de Noisiel, décomposé en deux lots comme suit :

- Lot n°1 : Remplacement de l'équipement d'alarme incendie
- Lot n°2 : Menuiseries intérieures bois.

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 09 mai 2018, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°559499, et publié sur MarchésOnline sous la référence n°AO-1820-2395,

**VU** le rapport d'analyse des offres, établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère du prix pondéré à 50 %, le critère de la valeur technique pondéré à 40 % et le critère des délais pondéré à 10 % pour les deux lots,

1/3



Suite de la décision N°2018\_

portant sur la conclusion du marché public de travaux de remplacement de l'équipement d'alarme incendie et des portes sur le groupe scolaire des Tilleuls.

**CONSIDERANT** que trois plis (aucun par voie dématérialisée) ont été déposés, tous dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 04 juin 2018 à 12h00), que toutes les candidatures ont été admises, que dès lors il a été procédé à l'analyse de quatre offres, soit deux offres pour le lot n°1 et deux offres pour le lot n°2,

**CONSIDERANT** qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de la société INEO INFRASTRUCTURES IDF pour le lot n°1, et celle de la société BRIAND MENUISERIE pour le lot n°2,

**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achats « Travaux » et de l'opération « Remplacement alarme incendie et portes sur le groupe scolaire des Tilleuls », dont la valeur ne dépasse pas 90 000 € H.T.

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec la société INEO INFRASTRUCTURES IDF, sise 2 rue Louis Armand à ASNIERES-SUR-SEINE (92600), le marché public de travaux relatif au remplacement de l'équipement d'alarme incendie, des portes de recoupement à fermeture automatique, et des portes des SAS sur le Groupe Scolaire des Tilleuls de Noisiel - **Lot n°1 : Remplacement de l'équipement d'alarme incendie**, pour un montant global et forfaitaire de 28 219,20 € TTC (23 516,00 € HT - TVA 20 %). Le marché prend effet à compter de sa date de notification et s'achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution des travaux est fixé par ordre de service.

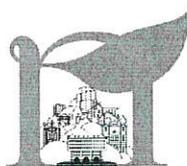
**ARTICLE 2 :** Il est conclu avec la société BRIAND MENUISERIE SARL, sise 351 impasse des Armoiries à VILLIERS-SUR-MARNE (94350), le marché public de travaux relatif au remplacement de l'équipement d'alarme incendie, des portes de recoupement à fermeture automatique, et des portes des SAS sur le Groupe Scolaire des Tilleuls de Noisiel - **Lot n°2 : Menuiseries intérieures bois**, pour un montant global et forfaitaire de 50 537,47 € TTC (42 114,56 € HT - TVA 20 %). Le marché prend effet à compter de sa date de notification et s'achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution des travaux est fixé par ordre de service.

**ARTICLE 3 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 4 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Madame la Directrice Générale de la Mairie de Noisiel,
- Aux titulaires des marchés.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.



# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2018\_

0119

portant sur la conclusion du marché public de travaux de remplacement de l'équipement d'alarme incendie et des portes sur le groupe scolaire des Tilleuls.

**ARTICLE 5** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 6** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 18 JUIN 2018

Le Maire,

Mathieu Viskovic.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	21 JUIN 2018
Affiché en Mairie le	21 JUIN 2018
Publié au Recueil des Actes Administratifs le	21 JUIN 2018
Notifié le	

3/3

